

Sujet : [INTERNET] Fwd: Fwd: Enquête publique METHABAZ
De : "> bertrand (par Internet)" <bertrand.schmidt51@wanadoo.fr>
Date : 05/07/2018 06:46
Pour : ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr

----- Message transféré -----

Sujet : Fwd: Enquête publique METHABAZ
Date : Wed, 4 Jul 2018 23:06:33 +0200
De : bertrand <bertrand.schmidt51@wanadoo.fr>
Pour : mairiedebourgogne@orange.fr

----- Message transféré -----

Sujet : Enquête publique METHABAZ
Date : Wed, 4 Jul 2018 21:57:42 +0200
De : bertrand <bertrand.schmidt51@wanadoo.fr>
Pour : ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

Nous venons d'apprendre, très récemment, le projet d'installation d'un grand site industriel "METHABAZ" aux portes de notre commune.

S'il est plutôt positif d'envisager les créations d'emploi générées et le fait de faire travailler les entreprises locales pour la construction, il est très perturbant de constater les nuisances qui seront infligées aux habitants.

La démesure du projet envisagé fait peur.

Tout d'abord la population n'a, à aucun moment, été consultée et semble aujourd'hui mise devant le fait accompli.

- L'augmentation considérable du nombre de passages de camion, déjà très important lors des campagnes betteravières,
- le transport d'une énorme quantité de déchets (plusieurs dizaines de milliers de tonnes chaque année),

- le stockage à l'air libre desdits déchets,
- le brûlage d'hydrogène sulfuré,
- l'extrême proximité du site (500 mètres des habitations),
- les odeurs nauséabondes générées,
- la toxicité des rejets dans l'atmosphère et des eaux de lavage qui finiront dans les sols,
- l'infiltration des résidus dans la terre,

sauf à ce que les concepteurs du projet ne puissent prouver le contraire :

- seront facteurs d'une pollution de l'air que nous respirons
- d'une contamination des nappes phréatiques
- généreront des nuisances sonores et olfactives
- auront des conséquences directes sur la santé de la population.

Sans compter les retombées indirectes qui auront un impact sur le porte-monnaie des contribuables :

- augmentation des impôts pour la réfection des routes abîmées par les transports routiers
- impossibilité de revendre les biens immobiliers au prix d'achat, si près d'un tel site...

A l'heure où il est de bon ton de préserver la Nature, comment est-il possible de programmer la construction et la mise en service d'un site industriel qui aura un tel impact sur l'écologie ?

Et ce, à notre porte, sans souci -semble-t-il- du bien-être et du bien-vivre à Bourgogne-Fresnes ?

Bertrand Schmidt
2 allée du Moulin
51110 BOURGOGNE